

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 24 avril 2023

Délibération n° CP-2023-2158

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon

Objet : Les Rendez-vous Carnot - Édition 2023 - Attribution d'une subvention à l'Association des instituts Carnot (AiCarnot) pour l'organisation de la 16ème édition du salon d'affaires du 18 au 19 octobre 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 7 avril 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absent excusé : Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon).

Commission permanente du 24 avril 2023**Délibération n° CP-2023-2158**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon

Objet : Les Rendez-vous Carnot - Édition 2023 - Attribution d'une subvention à l'Association des instituts Carnot (AiCarnot) pour l'organisation de la 16^{ème} édition du salon d'affaires du 18 au 19 octobre 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

La Commission permanente,

Vu le rapport du 5 avril 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Le label Carnot, créé en 2006 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, est attribué, sur proposition de l'Agence nationale de la recherche, à des structures de recherche existantes particulièrement performantes en matière de transfert de technologies et de valorisation des savoirs.

L'objectif est de reconnaître et encourager la conduite des travaux de recherche publique en partenariat avec des acteurs socio-économiques. Les instituts Carnot ont pour mission de répondre aux besoins d'innovation des entreprises afin de contribuer à dynamiser leurs activités et à soutenir leur compétitivité.

L'AiCarnot regroupe aujourd'hui 38 instituts et tremplins Carnot et organise chaque année le salon professionnel Les Rendez-vous Carnot. Accueilli à Lyon, pour la première fois en 2010, ce salon est une convention d'affaires permettant aux entreprises, et tout particulièrement aux petites et moyennes entreprises (PME), au travers de rendez-vous en grande partie préprogrammés, de rencontrer les acteurs de la recherche publique et de trouver un accompagnement en recherche et développement, en réponse à leurs besoins d'innovation.

Les Rendez-vous Carnot sont habituellement organisés en alternance entre Paris et Lyon.

Ainsi, après une édition parisienne en 2022, l'association organisera la 16^{ème} édition de ces Rendez-vous, à Lyon, les 18 et 19 octobre 2023 et sollicite la Métropole de Lyon pour un soutien financier dans ce cadre.

II - Objectifs

Les Rendez-vous Carnot répondent à l'un des objectifs de la stratégie de développement économique de la Métropole, qui vise à permettre aux acteurs économiques d'accéder à l'ensemble des ressources disponibles dans leur environnement, dont les connaissances scientifiques et techniques et les potentiels d'innovation qui en découlent. Pour faire face aux nouveaux enjeux, aux nouvelles contraintes ou encore à l'évolution des réglementations, les acteurs économiques ont besoin de faire appel à des solutions d'innovation.

En permettant à l'ensemble des acteurs du territoire de toutes tailles et de tous secteurs d'activité d'accéder aisément à des solutions de recherche et de développement proposées par les laboratoires publics du site académique, les Rendez-vous Carnot participent positivement à la mise en œuvre de synergies territoriales et constituent l'un des maillons dans la dynamique favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat.

De plus, ils s'inscrivent dans l'offre à l'innovation présente sur le campus LyonTech-La Doua.

Les Rendez-vous Carnot participent, enfin, à la mise en lisibilité du territoire métropolitain et de ses acteurs, notamment des 7 instituts Carnot labellisés sur la métropole lyonnaise.

III - Compte-rendu des actions réalisées et bilan 2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0666 du 27 septembre 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de 70 500 € pour l'édition 2021 des Rendez-vous Carnot.

Cette édition a été très marquée par la crise sanitaire, qui a entraîné une baisse générale de fréquentation des événements.

Ainsi, un grand nombre de participants a préféré le format distanciel à la dernière minute.

Malgré tout, 6 600 rendez-vous d'affaires se sont déroulés et ont permis à des porteurs de projets d'innovation, dont 60 % sont issus de PME et 18 % d'entreprises de taille intermédiaire, d'interagir avec les 700 laboratoires et structures de soutien à la recherche et au développement (R&D).

IV - Programme d'actions pour 2023 et plan de financement prévisionnel

Les Rendez-vous Carnot se tiendront du 18 au 19 octobre 2023 à la Cité internationale, Centre de Congrès.

La vocation de l'événement reste centrée sur le lien entre des acteurs de la R&D et des porteurs de projet d'innovation.

Dans le contexte de relance postérieure à la crise sanitaire, les PME ont un besoin crucial de renouer avec leurs partenaires académiques et leurs clients.

Ainsi, l'enjeu de l'édition 2023 sera de confirmer le positionnement du salon comme l'événement de référence en France dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Par ailleurs, cette année, les Rendez-vous Carnot seront inclus dans le programme d'événements labellisés Année de l'innovation franco-québécoise et tireront profit des synergies établies avec les entretiens Jacques Cartier qui ont lieu la semaine précédant le salon. Les Rendez-vous Carnot contribueront ainsi aux échanges de la Métropole avec le Québec.

De même, l'action doctorants, lancée en 2021 à l'initiative de la Métropole, sera reconduite pour permettre aux étudiants effectuant leur thèse dans un établissement de la Métropole de rencontrer les instituts Carnot et de bénéficier de leur large offre de postes de post-doctorants.

Enfin, un effort particulier sera fait par les organisateurs pour intégrer les objectifs et principes du tourisme d'affaire responsable : valorisation et réduction des déchets, réutilisation des stands et location du mobilier, limitation stricte des impressions, limitation de l'éclairage, promotion des transports en commun pour l'accès au salon.

Pour la Métropole, ce soutien représente l'occasion de valoriser l'excellence de la recherche locale, de mobiliser le monde universitaire autour d'un projet fédérateur dont les retombées économiques prévisionnelles sont significatives et de promouvoir les dispositifs qu'elle soutient dans ce domaine.

Budget prévisionnel de l'édition 2023

Dépenses	Budget (en €)	Recettes	Budget (en €)
services extérieurs	580 184	mise à disposition de stands	358 000
autres services extérieurs (publicité, publications)	10 000	subventions d'exploitation :	100 500
		- Métropole	70 500
		- Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000
charges de personnel	321 996	autres produits (fonds propres, sponsors)	453 680
Total des dépenses	912 180	Total des recettes	912 180

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 500 € au profit de l'AiCarnot pour l'organisation de l'édition 2023 des Rendez-vous Carnot ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 500 € au profit de l'AiCarnot dans le cadre de l'organisation de la 16^{ème} édition du Salon d'affaires se déroulant du 18 au 19 octobre 2023 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'AiCarnot, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 70 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 25 avril 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230424-303274-DE-1-1 Date de télétransmission : 25 avril 2023 Date de réception préfecture : 25 avril 2023
